

Appel de NN : supprimer l'âge de la retraite et adopter le modèle des années de carrière

1 Belge sur 3 est favorable à un modèle de pension basé sur la durée de la carrière

Bruxelles, le 6 mai 2024 - Les élections approchent à grands pas, et les questions socio-économiques telles que le système de pension suscite de nombreux débats. Le PS soutient la possibilité de partir à la retraite dès l'âge de 60 ans pour les travailleurs ayant accumulé 42 années de carrière tandis que le MR souhaite garantir que ceux qui ont une carrière complète ou exercent un métier pénible ne travaillent pas jusqu'à l'âge de la pension. L'assureur NN demande que l'âge légal de la retraite soit remplacé par un système basé sur les années de carrière, selon lequel ceux qui travaillent plus longtemps ont droit à une pension plus élevée. « Le nouveau Baromètre de la tranquillité financière de NN montre qu'un tiers de la population belge (32 %) y est déjà favorable. Parmi les personnes de plus de 65 ans (44%) et les indépendants (45%), près de la moitié croient au potentiel du modèle de la durée de carrière », souligne Colin Sanders, expert en longévité pour NN.

Remplacer l'âge de la retraite par les années de carrière

Selon l'assureur NN, le moment est venu d'abandonner le système de pension traditionnel. « *Le modèle de pension actuel est largement dépassé, en raison, par exemple, des nouvelles formes de cohabitation ou de carrières, dans lesquelles les employés passent plus souvent qu'auparavant d'un emploi à l'autre, d'un statut à l'autre et d'événements personnels tels que la charge de soins pour un tiers* », explique **Bart Chiau, expert principal chez NN et professeur à l'Université de Gand**. « *Il est clair qu'il faut un modèle de pension qui tienne compte de cette réalité, et qui garantisse l'accessibilité financière, l'équité et la solidarité. C'est pourquoi le mémorandum sur les pensions de NN demande le remplacement de l'âge légal de la retraite par un système basé sur les années de carrière. Ceux qui travaillent plus longtemps devraient également avoir droit à une pension plus élevée* ».

En plus de cela, l'approche basée sur les années de carrière est un modèle tenant compte la longévité : les années de retraite peuvent être échangées contre plus de pauses-carrière et de flexibilité au cours de la carrière. « *Ce modèle permet aux gens de faire des pauses au cours de leur carrière, par exemple pour se ressourcer, assumer des responsabilités familiales ou suivre une formation de longue durée. Pauses qu'ils peuvent ensuite compenser en travaillant plus longtemps. Ainsi, nous faisons un usage positif du temps supplémentaire dont nous disposons, en convertissant l'augmentation de l'espérance de vie en une meilleure qualité de vie au cours de la carrière* », conclut **Colin Sanders**.

« *Nous proposons d'introduire 45 années de carrière comme norme minimale pour une pension complète, quel que soit l'âge auquel vous commencez à travailler ou votre profession. 45 ans pour tout le monde. De*

*cette manière, nous espérons que les gens seront moins enclins à se concentrer sur leurs années de retraite et qu'ils profiteront davantage du moment présent », a déclaré **Bart Chiau**.*

Le Belge travaille 10 ans de moins que le Néerlandais

Les chiffres d'Eurostat pour 2022 montrent qu'en moyenne, les Belges travaillent environ 34,5 ans. Les carrières belges sont donc parmi les plus courtes de toute l'Europe. À titre de comparaison, les Pays-Bas enregistrent une durée de carrière moyenne de 43,2 ans, l'Allemagne de 39,3 ans et la France de 36,6 ans. En résumé, les Belges travaillent donc près de 10 ans de moins que nos voisins du Nord.

Si le Belge moyen travaille pendant 34,5 ans et bénéficie ensuite d'une retraite de 24 ans en moyenne, cela signifie que le revenu de 40 % des années de travail doit couvrir les dépenses des 60 % restants de notre vie, y compris la période de retraite. *« Ainsi, ce sont les jeunes et les personnes actives qui supportent le poids de l'augmentation des coûts de retraite. En particulier avec la vague de vieillissement qui nous attend, ces coûts deviennent exagérément élevés »,* affirme **Colin Sanders**.

Le défi se situe principalement à la fin de la vie active, bien que des progrès aient été réalisés au cours de la dernière décennie. *« Le taux d'emploi des Belges âgés de 55 à 64 ans est passé de 41,7 % en 2013 à 56,6 % en 2022. Cependant, il est important de mettre ces chiffres en perspective, car aux Pays-Bas et en Allemagne, environ 73 % des personnes de ce groupe d'âge sont actives »,* explique **Colin Sanders**.

1 Belge sur 3 préfère le modèle des années de carrière

L'étude NN montre déjà un changement d'attitude chez les quinquagénaires actifs en Belgique. *« L'âge moyen souhaité pour la retraite a augmenté de 3 ans au cours des 10 dernières années, pour atteindre 63,8 ans. Les indépendants restent en tête à cet égard, avec un âge moyen souhaité de 66 ans »,* souligne **Colin Sanders**. *« Cela montre que les Belges ne sont pas nécessairement absolument attachés à l'idée d'une retraite à 65 ans. »*

Le nouveau Baromètre de la sérénité financière, une enquête dans laquelle l'assureur NN sonde la sérénité financière des Belges tous les six mois, montre qu'un tiers de la population belge (32%) est résolument favorable au remplacement de l'âge de la retraite par des années de carrière. En revanche, un tiers (33 %) des Belges n'a pas encore d'opinion et un tiers (35 %) est contre. Les plus grands partisans sont les personnes âgées de plus de 65 ans (44 %) et les indépendants (45 %).

####

À propos de l'étude

10.606 personnes ont participé au baromètre de la tranquillité financière. Le groupe cible était composé de Belges âgés de 18 à 79 ans qui pouvaient participer à cette enquête via un panel en ligne. Le sondage s'est déroulé en 11 vagues différentes au cours de la période allant de mars 2020 à avril 2024.

Contact presse

Annelore Van Herreweghe
NN Insurance Belgium
annelore.van.herreweghe@nn.be
0494 170 200

Justine Backaert

FINN Agency

justine.backaert@finn.agency

0476 77 72 56

À propos de NN

Une longue vie n'a de valeur que si elle est heureuse. En tant qu'assureur, NN dispose de solutions concrètes en matière de protection (décès, invalidité) et de pensions (branche 23). Mais NN voit plus loin : outre votre bien-être financier, NN s'intéresse également à votre bien-être mental et physique : les trois piliers d'une vie longue et heureuse.

En tant qu'assureur, NN mène et inspire le débat sur une vie longue et heureuse. Pour ce faire, NN adopte toujours une approche inclusive impliquant des experts, des décideurs politiques et les Belges eux-mêmes. Depuis 2017, NN a développé son expertise sur le bonheur par le biais d'une chaire NN à l'Université de Gand. Le professeur Lieven Annemans et son équipe étudient ce qui rend les Belges heureux et comment ils peuvent travailler ensemble à une vie heureuse. En outre, NN produit deux fois par an le baromètre de la sérénité financière en collaboration avec l'agence de recherche indépendante Indiville.

NN compte 1 million de clients en Belgique et appartient au groupe NN, un assureur international pouvant se targuer d'une excellente position de capital et actif dans 11 pays à travers le monde. NN sert ses clients par l'intermédiaire de son réseau de banques et de courtiers partenaires, qui ne cesse de s'étendre.

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be.